

NON LICENCIEMENT D'ERICA !

Le conseil de discipline de notre collègue Erica HERVE s'est tenu hier à la DOTC. Lors de cette séance, Erica et ses 2 défenseurs ont largement démontré la légèreté des faits reprochés, 4 réexpéditions loupées sur 2 ans, quelques retards et surtout un dépôt relais non distribué un samedi, jour de sécabilité. Il est notoire que le quartier où travaille Erica, le 41, est le plus chargé de la SAR E et sans doute un des plus lourd du bureau. **Comment reprocher à un agent de ne pas réussir à finir une tournée trop lourde et de ramener du courrier un samedi ?**

Malgré une défense parfaite, sans aucune faille argumentaire, les 2 représentants de La Poste ont quand même voté le licenciement pour faute grave à l'issue de cette séance qui aura duré plus de 2 heures !

En période de réorganisation, La Poste est prête à tout pour supprimer du personnel, et cela passe de plus en plus par de la discipline abusive.

Sur Paris 17 PDC, ces dernières semaines, des demandes d'explications sont tombées pour un oui ou pour un non, on voit bien que la direction cherche à constituer des dossiers qui seront utilisés pour de futurs commissions disciplinaires. Chacun constate le durcissement disciplinaire et la pression permanente qui règne dans le bureau. Ce qui arrive aujourd'hui à Erica est déjà arrivé - Laurent PUJO en novembre dernier - et pourra alors arriver à n'importe lequel d'entre nous.

**Hier Laurent, aujourd'hui Erica ?
demain c'est peut-être toi ...**

Nous devons donc - tant que la décision de licencier Erica n'est pas prise formellement - nous solidariser avec notre collègue et nous mobiliser pour empêcher son licenciement !

**ne laissons pas passer ce licenciement,
MOBILISONS-NOUS !**